

En 2017, la consommation touristique atteint 39 % du PIB en Corse

Insee Analyses Corse • n° 35 • Décembre 2021



En Corse, la consommation touristique intérieure représente 39 % du PIB, cinq fois plus qu'en moyenne nationale. Le transport est le premier poste de dépense des touristes suivi de l'hébergement en hôtels, campings ou autres hébergements marchands. À la dépense touristique s'ajoute en région un poids élevé de la valorisation de l'hébergement en résidences secondaires (20 % contre 12 % au niveau national). Entre 2011 et 2017, la consommation touristique régionale s'accroît de 30 % en euros courants, trois fois plus qu'en moyenne nationale. Les deux tiers de cette croissance sont liés à l'augmentation de la dépense touristique.

Acheter son billet d'avion ou de bateau, louer une chambre d'hôtel, dîner au restaurant, compléter son équipement de randonnée ou s'offrir une plongée constituent autant de dépenses touristiques qui impactent l'économie de la région. La comptabilité nationale mesure ces dépenses au travers du compte satellite du tourisme ► [méthode](#).

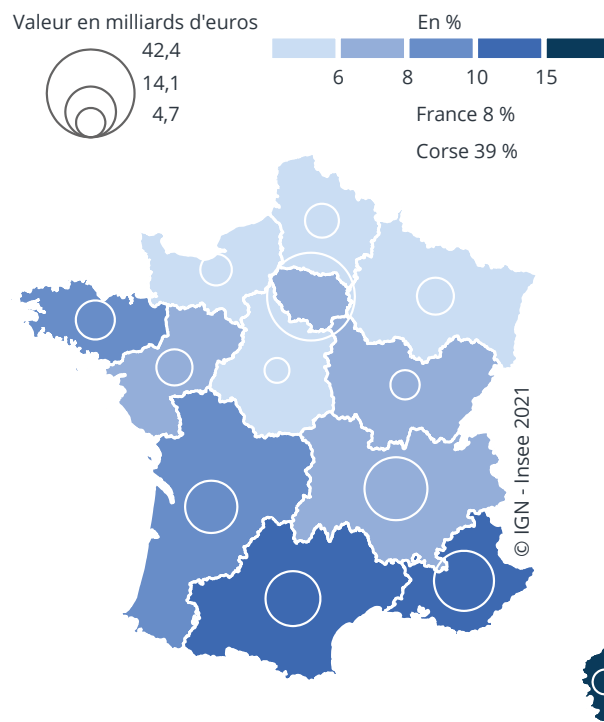
En 2017 en Corse, la **consommation touristique** intérieure s'élève à 3,4 milliards d'euros, soit 39 % du **produit intérieur brut (PIB)** régional ► [figure 1](#).

La Corse est ainsi de loin la région française où le tourisme a le poids le plus important. Il est cinq fois plus élevé qu'au niveau national (8 %) et trois fois plus important qu'en PACA (13 %) au second rang des régions.

Cette consommation touristique comporte à la fois des dépenses touristiques proprement dites et une valorisation de l'hébergement touristique en résidences secondaires (hébergement non marchand).

Les dépenses directement liées au tourisme représentent 80 % de la consommation touristique intérieure insulaires contre 88 % au niveau national.

► 1. Part de la consommation touristique dans le PIB régional



Champ : France.
Source : Insee, Compte satellite du tourisme, PIB 2017 provisoire.

► 2. Structure de la dépense touristique

	Corse en millions d'euros	Corse	France	DOM	Île-de-France	PACA
		en % de la dépense touristique				
Hébergements touristiques marchands	522	19	22	21	19	23
Hôtels	242	9,0	12,4	15,2	18,1	12,8
Campings (y compris municipaux)	66	2,4	1,6	0,0	0,0	1,9
Gîtes ruraux et meublés de tourisme classés	106	3,9	5,4	5,8	0,2	4,8
Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.	109	4,0	2,5	0,5	0,8	3,6
Restaurants et cafés	247	9	11	8	12	14
Services de transport non urbain	709	26	21	31	34	19
Avion	567	21,0	12,2	27,8	23,3	10,1
Train		0,0	6,1	0,0	9,2	6,6
Autocar	16	0,6	2,1	2,1	1,9	1,8
Fluvial et maritime	126	4,7	0,6	1,0	0,1	0,6
Location de courte durée de matériel	270	10	3	10	2	3
Location de véhicules de tourisme	260	9,6	1,7	8,9	1,4	2,2
Location d'articles de sports et loisirs	11	0,4	0,9	0,7	0,7	0,9
Services de voyagistes et agences de voyages	50	2	6	6	11	4
Services culturels, sportifs et de loisirs	28	1	6	7	7	6
Musées, spectacles et autres activités culturelles	4	0,1	1,7	0,7	3,1	1,0
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	11	0,4	1,4	0,7	3,1	0,6
Casinos	13	0,5	2,6	5,5	0,7	4,0
Remontées mécaniques		0,0	0,7	0,0	0,0	0,6
Autres dépenses	878	32	32	17	15	31
Carburants	83	3,1	6,7	5,0	2,0	5,7
Péages	0	0,0	2,6	0,0	0,8	2,1
Aliments et boissons (hors restaurants et cafés)	287	10,6	8,8	2,6	1,6	8,9
Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage, maroquinerie et sport de vacances.	240	8,9	5,4	4,7	4,7	6,0
Produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.	172	6,4	4,5	2,4	1,8	4,9
Taxis et autres services de transport urbain	6	0,2	1,4	1,0	2,6	1,0
Autres services : réparations autos, soins corporels, etc.	90	3,3	2,2	1,2	1,2	2,5
Ensemble	2 705	100	100	100	100	100

Lecture : les services de voyagistes et agences de voyages représentent 50 millions d'euros pour la Corse en 2017, soit 2 % de la dépense touristique corse contre 6 % nationalement.

Champ : France.

Source : Insee, Compte satellite du tourisme 2017.

Le transport premier poste de la dépense touristique

En 2017, en Corse, le premier poste de dépense touristique est le transport non urbain. Il représente 26 % de la dépense touristique contre 21 % au niveau national ► **figure 2**. Cela reflète une « insularité proche » par rapport aux DOM où cette part est encore plus élevée (31 %). En PACA, le poids du transport non urbain est de 19 %, soit 7 points de moins qu'en Corse. Enfin, en Île-de-France, la concentration du trafic aérien international et du réseau ferroviaire porte cette part à 34 %.

Sur l'île, le transport non urbain se partage entre le transport aérien (21 points) et le transport maritime (5 points). Avec 55 % de visiteurs arrivant par bateau en 2017, le poids réduit du trafic maritime résulte en partie du fait que deux des trois compagnies assurant la liaison Corse – Continent localisent leurs salariés essentiellement en PACA ► **méthode**. L'insularité confère également un poids plus important à la location de véhicules de tourisme. Celle-ci représente 10 % de la dépense touristique en Corse, 9 % dans les DOM et seulement 2 % en moyenne nationale et en PACA.

Dans les îles, les arrivées par avion induisent souvent la location d'un véhicule sur place d'autant que les réseaux de transports publics restent limités.

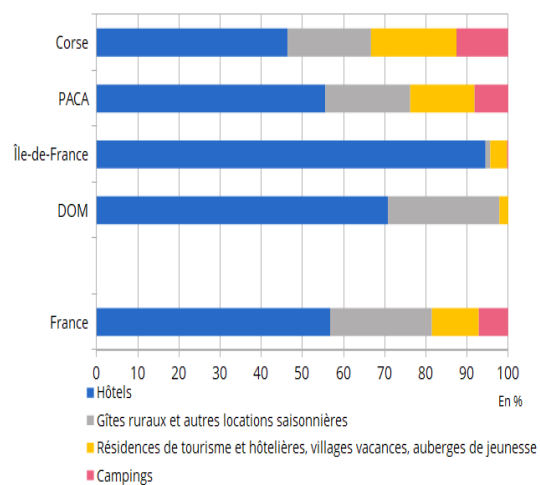
La dépense en hébergement marchand reflète une offre diversifiée

Le second poste est celui des dépenses en hébergement marchand. En 2017, il représente 19 % des dépenses touristiques en Corse contre 22 % au niveau national.

Dans ce poste, l'île se caractérise par l'importance des résidences de tourisme, des résidences hôtelières et des villages de vacances qui représentent 21 % des dépenses d'hébergements marchands insulaires contre 11 % en France. De même le poids des dépenses en camping est plus élevé (13 % contre 7 %). Au total, ces formes d'hébergements représentent donc 33 % des dépenses d'hébergements marchands en Corse contre 18 % au niveau national. Les hôtels sont ceux qui génèrent la dépense la plus importante dans l'hébergement marchand comme au niveau national. En revanche, ils représentent une part moins importante

sur l'île (46 % contre 57 % en France) ► **figure 3**. La répartition des dépenses d'hébergements marchands insulaires reflète ainsi les spécificités de l'offre locale où les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme sont surreprésentés.

► 3. Structure de la dépense en hébergement marchand

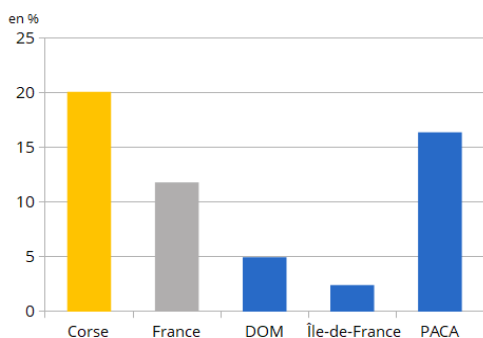


Lecture : En Corse en 2017, l'hébergement hôtelier regroupe 46 % des dépenses en hébergement marchand.

Champ : France.

Source : Insee, Compte satellite du tourisme 2017.

► 4. Part de la valorisation des nuitées en résidences secondaires dans la consommation touristique



Champ : France.

Source : Insee, Compte satellite du tourisme 2017.

Parmi les autres postes importants, les achats d'aliments et boissons représentent 11 % de la dépense touristique corse contre 9 % pour les restaurants et cafés. Ces parts, inversées par rapport au niveau national, reflètent à nouveau les caractéristiques de l'offre locale qui propose des logements plus souvent équipés en cuisine.

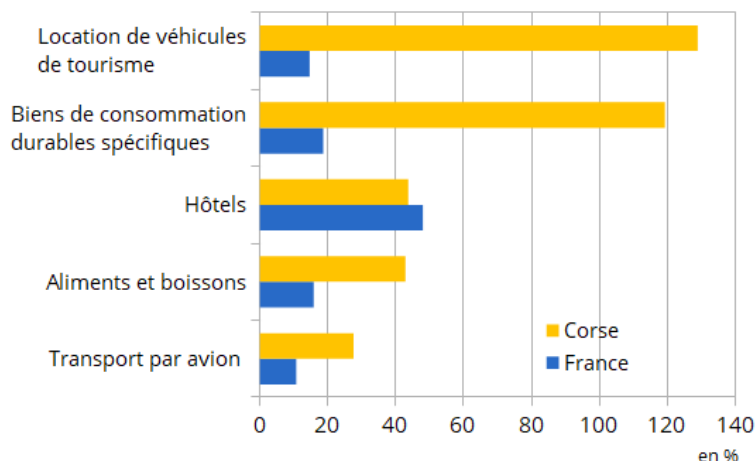
Enfin, en Corse, les dépenses en services culturels, sportifs et de loisirs représentent 1 % de la dépense touristique contre 6 % en moyenne nationale. Le tourisme insulaire reste davantage orienté vers l'accès aux espaces naturels, mer et montagnes, l'offre de biens culturels et loisirs payants demeurant limitée en 2017.

Les nuitées en résidences secondaires : un cinquième de la consommation touristique

Une résidence secondaire fournit à celui qui l'occupe un service d'hébergement touristique. Ce service non marchand est inclus dans la consommation touristique comme l'est « le service d'hébergement que les propriétaires se rendent à eux-mêmes » dans le PIB ► [méthode](#).

En 2017, la valorisation du service d'hébergement offert par les résidences secondaires représente en Corse 20 % de la consommation touristique contre 12 % au niveau national ► [figure 4](#). Cet écart reflète l'importance du parc de résidences secondaires insulaire : 3 logements sur 10

► 5. Principales hausses de la dépense touristique entre 2011 et 2017



Source : Insee, Compte satellite du tourisme 2017.

dans la région contre 1 sur 10 au niveau national.

Ces résidences occupées le week-end ou pendant les vacances sont en outre caractéristiques des régions littorales. Elles représentent ainsi 16 % de la consommation touristique en PACA contre 2 % en Île-de-France.

La valorisation des nuitées en résidence secondaire inclut celles des propriétaires insulaires qui possèdent 37 % de ces logements, notamment les maisons de village. Elle peut également comprendre des nuitées de locations entre particuliers dès lors qu'elles ne sont pas déclarées comme meublées de tourisme ► [encadré](#).

L'importance du tourisme dans l'économie se renforce

Le poids du tourisme dans le PIB corse s'est accru de 8 points entre 2011 et 2017, passant de 31 % à 39 % du PIB, alors qu'il est stable au niveau national (+ 0,4 point). En effet, la consommation touristique augmente en valeur de 30 % en région contre 10 % au niveau national. Un tiers de la hausse insulaire s'explique par l'augmentation de la valorisation des nuitées en résidences secondaires (+ 61 %), une évolution qui traduit leur essor dans l'île (+ 30 % entre 2008 et 2018) ► [sources](#).

Les deux tiers s'expliquent par l'accroissement de la dépense touristique qui augmente de 24 %. Cette hausse est portée principalement par le doublement

de deux postes : les locations de véhicules de tourisme, en lien avec l'essor du trafic aérien, et les achats de consommation durable spécifique (camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et matériel de sport spécifique aux lieux de vacances)

► [figure 5](#). Cette dernière évolution pourrait refléter un engouement pour les activités nautiques et plus généralement sportives pratiquées de manière autonome. Au niveau national, la hausse est inférieure à 20 % dans ces deux postes. La dépense touristique est également soutenue par le dynamisme des dépenses d'hôtels (+ 44 % en Corse et + 48 % au niveau national) et en aliments et boissons (+ 43 % contre + 16 %).

À l'inverse, quelques branches connaissent une diminution de la dépense touristique, principalement les achats en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc. (- 28 % en Corse et - 35 % en France). Cette baisse pourrait refléter une désaffection des touristes pour ce type de biens ou une priorisation des dépenses vers le transport et l'hébergement.

L'évolution des prix nationaux explique une part importante de la hausse de la dépense touristique en euros courants au niveau national, mais ce n'est pas le cas en Corse. En effet, corrigée de l'inflation nationale, la hausse de la consommation touristique en Corse se maintient à + 26 % (+ 19 % pour la dépense touristique, + 58 % pour les résidences secondaires).

Ainsi, la plupart des évolutions régionales correspondent à une croissance en volume, à l'exception des dépenses de restaurant et cafés où la baisse des consommations (- 11 %) est entièrement compensée par une inflation de même ampleur. ●

Antoine Luciani, Magali Bonnefont (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

Encadré : les locations entre particuliers

Les locations de chambres ou logements de particulier à particulier pour des nuitées touristiques sont en plein essor depuis plusieurs années et leur prise en compte dans le compte satellite du tourisme est encore limitée en 2017.

Hormis celles déclarées comme « meublés de tourisme », elles n'apparaissent que partiellement au travers du nombre de nuitées estimé dans les résidences secondaires. Si l'on mesurait les transactions marchandes associées, les nuitées passées dans un logement loué entre particuliers seraient comptabilisées avec l'hébergement marchand et les dépenses associées seraient réévaluées à la hausse. En effet, les dépenses réelles sont bien supérieures à la valorisation imputée au titre de service d'hébergement non marchand.

En 2017, ces nuitées passées en location de particulier à particulier représentent 28 % de l'hébergement marchand total d'après l'enquête ATC-Insee sur les flux touristiques en Corse. Selon Eurostat qui publie depuis juin 2021 une première estimation de ces nuitées grâce à un partenariat avec quatre des principales plateformes (Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor), plus de 200 000 séjours et un million de nuitées par an sont passées dans ces hébergements en Corse en 2018 comme en 2019. Ainsi, la région qui regroupe 0,5 % de la population française accueille 3 % des nuitées enregistrées par ces plateformes sur le territoire national ► [Pour en savoir plus](#).

► Méthode

Ces chiffres proviennent de la régionalisation du compte satellite du tourisme, une estimation de la consommation touristique française selon les concepts de la comptabilité nationale. Ils reposent sur la délimitation et l'identification du tourisme via des branches touristiques (telles que l'hébergement) et d'autres branches dont l'activité est partiellement touristique (par exemple la restauration). La dépense est principalement estimée par tout ou partie du chiffre d'affaires (CA) des entreprises de la branche. Le compte national est ensuite régionalisé en fonction de la part des entreprises régionales dans le CA touristique total de la branche. Pour les entreprises pluri-régionales, le CA est régionalisé au prorata des effectifs régionaux. Concernant le transport maritime, deux des trois compagnies de liaison maritime Corse - continent localisent leurs effectifs essentiellement dans leurs établissements de PACA, ce qui minore la dépense de transport maritime affectée en région, alors que 40 % de leurs salariés résident dans l'île. Si ces 40 % d'effectifs étaient affectés aux établissements de Corse, le poids du maritime passerait de 5 % à 12 % de la dépense touristique et celui de l'aérien serait de 20 %. Le transport atteindrait donc 32 % de la dépense touristique. Le tourisme représenterait alors 40 % du PIB régional.

Selon les branches, des données d'enquête (notamment sur l'hébergement marchand) complètent ou remplacent celles de CA des entreprises. Enfin, concernant le transport aérien, la dépense est répartie entre région de départ et d'arrivée.

Concernant les loyers imputés aux résidences secondaires, on régionalise le montant national en fonction du nombre estimé de nuitées et d'un loyer journalier par personne fixé d'après ceux imputés aux résidences principales.

Les loyers imputés permettent notamment de comparer les agrégats de la comptabilité nationale entre des lieux ou des époques où les taux de propriétaires sont très différents.

► Définitions

Le **tourisme** comprend l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages ou séjours en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans les lieux visités.

La **dépense touristique** correspond à la consommation de biens et services acquis par ou pour les visiteurs (par exemple achat d'un titre de transport par un employeur pour un de ses salariés) durant ou en vue de leurs voyages ou excursions. Elle inclut ceux achetés durant leur voyage (à l'exclusion des biens acquis en vue de leur revente) et ceux achetés avant le départ s'ils sont par nature destinés au voyage (bateaux de plaisance, valises, etc.).

La **consommation touristique** ajoute à la dépense touristique une estimation du service d'hébergement non marchand rendu par les résidences secondaires. Un loyer théorique est imputé selon celui que la comptabilité nationale impute aux propriétaires de leur logement et qui est celui qu'ils auraient à payer s'ils louaient leur logement.

Le **produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché** vise à mesurer la richesse créée par tous les agents, privés et publics, sur un territoire pendant une période donnée.

► Sources

- Insee, Compte satellite du tourisme régionalisé 2017.
- Insee, Recensement de la population.
- Insee, Enquête flux ATC, 2017.
- Fichier démographique d'origine fiscale sur les logements et les personnes (Fideli).

► Pour en savoir plus

- Bonnefont M.; Genovese-Bolley A.; Luquet B., « Radiographie de la Fréquentation touristique », *Insee Dossier Corse* n° 10, juillet 2018.
- Collectif, « Le poids du tourisme dans l'économie corse », *Insee Dossier Corse* n° 2, août 2015.
- Site [eurostat](#)

